

## Modification # 2

### Raisons pour la modification

- A. Modifier section 6 de l'Énoncé des travaux.
- B. Répondre à la question no. 2.

### A. Modification à la DDP

- Enlever complètement la Section 6 de l'Énoncé des travaux et la remplacée par ce qui suit:

#### 6. Calendrier

Le projet débutera à la date de la signature du contrat pour se terminer en mars 2014.

Cours «Mise en pratique de la gestion des recettes et de leurs réaffectations »

Livrables	Nouvelle échéance
Attribution du contrat	Semaine du 2 septembre 2013
Lancement du projet	Semaine du 2 septembre 2013
<b>Phase 1:</b> finalisation de la conception de l'aperçu de l'étude de cas et approbation	Semaine du 9 septembre 2013
<b>Phase 2:</b> développement de l'étude de cas	Semaine du 14 octobre 2013
Intégration des changements suite à la validation et l'approbation par TBS	Pour le 10 décembre 2013
Manuel du formateur	Semaine du 20 janvier 2014
<b>Phase 3:</b> Cours pilote	30-31 janvier 2014
<b>Phase 4:</b> Ajustements post-pilote à tout le matériel	Semaine du 10 février 2014
Fin du contrat	Mars 2014

### B. Répondre aux questions des soumissionnaires

#### Question 2

Dans le volet 5, la prestation de cinq cours est exigée et la note de passage est fixée à 18/30, ce qui signifie qu'un candidat doit avoir offert au moins 18 cours (5 + 13) pour pouvoir se qualifier. Nous pensons que ce critère confère un avantage aux fournisseurs de cours actuels et accorde trop d'importance à la quantité, et non à la qualité. Ainsi, nous aimerions que l'exigence soit modifiée de la façon suivante : 25 points, 5 points par cours offert à part des 5 cours de l'exigence obligatoire 5.2.

#### Réponse 2

Voir le modificatif ci-dessus qui reflète les nouvelles date d'échéance proposée.

**TOUT AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTERONT INCHANGÉS**